
2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319
Liquide et vapeurs inflammables, Catégorie 3, H226

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H226: Liquide et vapeurs inflammables.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
P210b Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

2.3. Autres dangers Pas d'information disponible.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique Mélange.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Ethanol	10-25%	Eye Irrit. 2 H319, Flam. Liq. 2 H225, EUH019	No.-CAS: 64-17-5 No.-CE: 200-578-6 No.-Index: 603-002-00-5 Reg.no.: 01-2119457610-43-xxxx

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène.

Contact avec la peau Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Contact avec les yeux Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Consulter un médecin spécialiste.

Ingestion Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Aucun(e) à notre connaissance.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Aucun(e) à notre connaissance.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes particulières d'intervention Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes Enlever toute source d'ignition. Assurer une ventilation adéquate.

Conseils pour les secouristes Enlever toute source d'ignition. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Petites quantités: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Déversement important: Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever toute source d'ignition. Précautions contre de chargement électrostatique requises.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Protéger du gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle Pratiques générales d'hygiène industrielle. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection individuelle

Protection respiratoire En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière). Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules (EN 141). Appareil respiratoire avec filtre AP2.

Protection des mains Gants en Nitrile. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection des yeux Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.

Protection de la peau et du corps Éviter le contact avec la peau et du corps.

Risques thermiques Ne pas chauffer le produit.

Contrôle d'exposition de l'environnement Pas de précautions spéciales.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme:	Liquide
Couleur:	Bleu
Odeur:	Faible
Seuil olfactif:	Pas d'information disponible.
pH:	Non applicable
Point/intervalle de fusion:	Pas d'information disponible.
Point/intervalle d'ébullition:	Pas d'information disponible.
Point d'éclair:	26°C

Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible.
Inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Dangers à l'explosion :	Non dangereux(se), par contre les vapeurs peuvent s'enflammer.
Limites d'explosivité:	15.0% / 3.5%
Pression de vapeur:	Pas d'information disponible.
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible.
Densité relative:	1.06 g/cm ³ 30.89 g/ml
Hydrosolubilité:	Miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Température de décomposition:	Pas d'information disponible.
Viscosité:	1500000 mPa.s

9.2. Autres informations

Caractéristiques Générales du Produit	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Pas de décomposition en utilisation conforme.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas de dangers particuliers à signaler.
10.4. Conditions à éviter	Les vapeurs chauffées au contact de flammes ou de surfaces chauffées au rouge, peuvent donner des produits de décomposition avec des effets alertants et irritants.
10.5. Matières incompatibles	Pas d'information disponible.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun sous utilisation appropriée.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Donnée non disponible.
Corrosion/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une irritation.

Sensibilisation respiratoire/cutanée	Aucun(e).
Cancérogénicité	Donnée non disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Donnée non disponible.
Toxicité pour la reproduction	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité	Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12.2. Persistance et dégradabilité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
12.4. Mobilité dans le sol	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas d'information disponible
12.6. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Mettre les excédents et les solutions non recyclables à la disposition d'une compagnie d'élimination de déchets connue. Lorsque possible le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Code d'élimination de déchet 08 04 09 .
---	---

Emballages contaminés

Les récipients vides peuvent être recyclés ou jetés avec les ordures ménagères.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID	Non réglementé.
IMDG	Non réglementé.
IATA	UN 1133. ADHESIVES. Classe 3. Groupe d'emballage III. Etiquettes IATA 3.
Autres Informations	Aucun(e).

15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Informations réglementaires	Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.
------------------------------------	---

15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.
---	--------------

16. Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés	CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)
---	--

Les principales références bibliographiques et sources de données	L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.
--	---

Procédure de classification	Méthode de calcul.
------------------------------------	--------------------

Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
---	---

Conseils relatifs à la formation	Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site Internet.
---	---

Mode d'emploi	Réservé aux utilisateurs professionnels.
----------------------	--



Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.